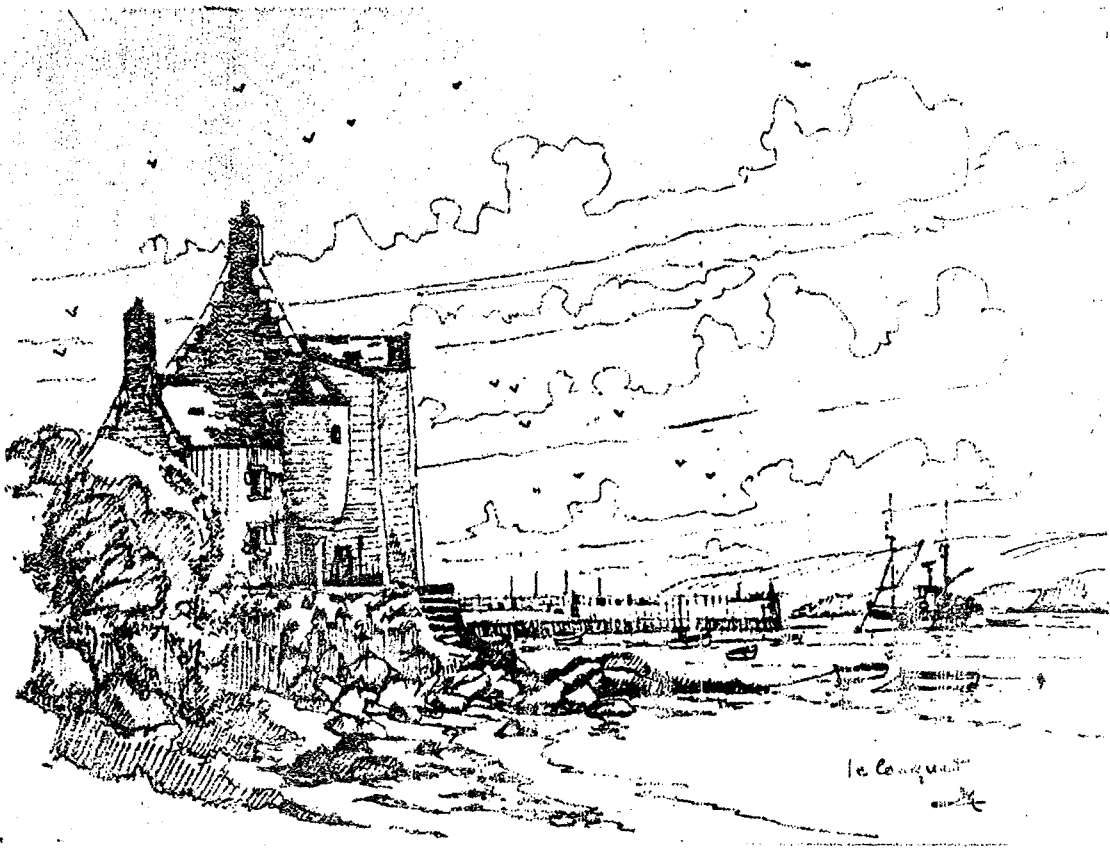


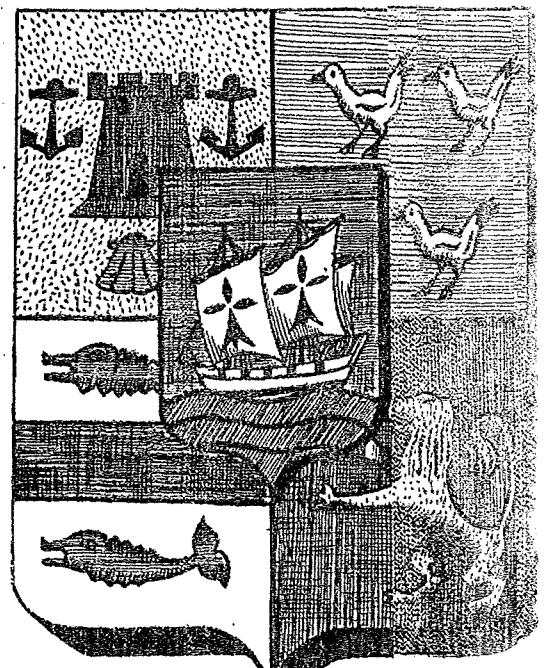
LE CONQUET

de Penzer... à Kermorvan



Bulletin Communal

SPÉCIAL ÉTÉ 83





MEMORANDUM

TO : [Illegible]

FROM : [Illegible]

SUBJECT : [Illegible]

[Illegible body text]

Approved: [Illegible]

Date: [Illegible]

LE MOT DU MAIRE

Ce numéro "Spécial Vacances" du bulletin communal me permet d'adresser à tous, résidents secondaires, enfants de retour au pays et estivants habituels et nouveaux, tous mes souhaits de bienvenue.

LE CONQUET est une charmante petite commune côtière au passé historique exceptionnellement riche.

Sa population vient de franchir le cap des 2 000 habitants, mais en période estivale elle frise les 7 à 8 000. Ceci n'est pas, vous vous en doutez, sans poser de sérieux problèmes de circulation et de stationnement, notamment aux alentours du port et le MARDI à l'occasion du marché. Je ne peux donc que vous inviter à laisser au maximum votre voiture chez vous et à pratiquer la marche à pied aussi salutaire pour le corps que pour l'esprit.

Les vacances sont un temps fort pour changer ses habitudes et se "déconditionner".

Sans doute ne pouvons-nous pas vous offrir une panoplie d'activités de loisirs ou culturelles aussi large que nous l'aurions souhaité.

Cinq plages de grandeur et d'orientation différentes vous permettront de goûter aux plaisirs du sable et de la mer. Vous pourrez en dehors des activités habituelles de plage pratiquer le tennis, le mini-golf, la pétanque, le judo ou la gymnastique féminine...

Des chemins piétonniers côtiers vous permettront de respirer à pleins poumons l'air vivifiant du large, d'observer le va et vient incessant des bateaux de pêche ou de plaisance et d'admirer par bonne visibilité les splendides couchers de soleil sur les îles.

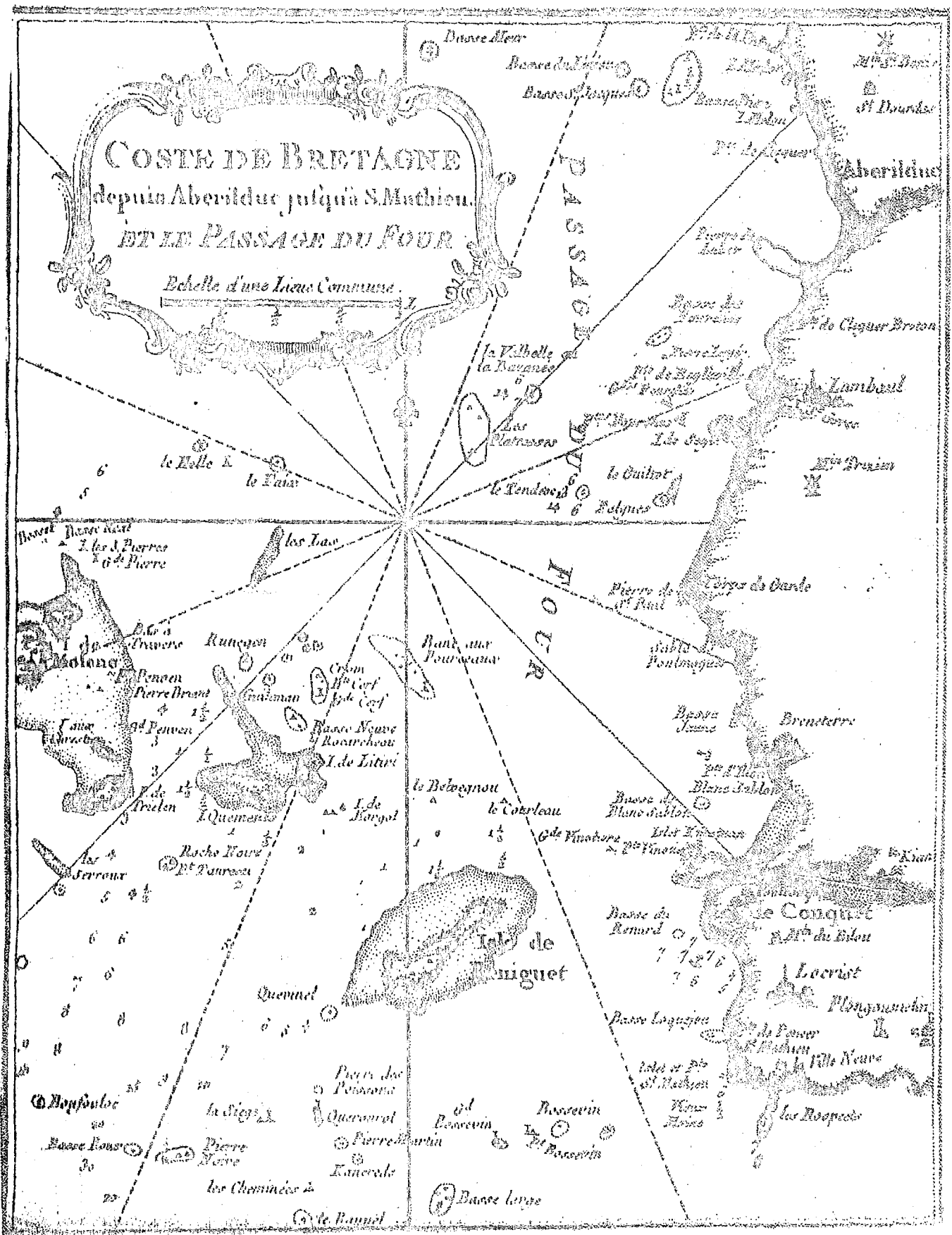
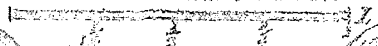
Nous avons fait un effort pour protéger l'environnement et améliorer la propreté de la commune, je compte sur vous tous pour nous aider dans ce sens et je vous en remercie.

En espérant que Dame Météo daigne, cet été, se parer de ses plus beaux atours, JE VOUS SOUHAITE à tous un agréable séjour au CONQUET et d'excellentes vacances.

Le Maire,

COSTE DE BRETAGNE depuis Aberilduc jusqu'à S. Mathieu. ET LE PASSAGE DU FOUR

Echelle d'une Lige Commune.



LE CONQUET - GENERALITES HISTORIQUES

Quand, par qui, la ville du Conquet a-t-elle été fondée ? Aucun document, aucune légende ne répondent à ces questions.

Si l'on connaît par les menhirs et dolmens de Kermorvan (détruits en 1939-45) et par la découverte d'objets de l'âge de Bronze en différents points de la commune l'existence d'un peuplement fort ancien, il faut attendre 875 pour apprendre à l'occasion d'un pillage par les normands qu'une ville a été bâtie en cette extrême pointe de la péninsule Armoricaïne.

Cité du comte de Leon, du Duc de Bretagne puis du roi de France avant de devenir chef-lieu de canton à la révolution et commune ensuite, la bourgade du Conquet bien installée en bordure du chenal du Four qui relie la Manche à l'Atlantique et par où ont transité des siècles durant les voies maritimes du Nord au Sud de l'Europe, ne pouvait être indifférente aux échanges commerciaux ni échapper aux convoitises des stratégies militaires.

QUELQUES EVENEMENTS REPERES

Quand les Plantagenêts sont en pleine gloire, le Conquet sert d'étape entre l'Angleterre et leurs possessions d'Anjou et d'Aquitaine. Au moment de leur déclin, Jean Sans Terre qui s'accroche à ses dernières terres françaises fait bâtir près du Conquet un fort château et entourer la ville et le port d'une forteresse (1207) L'Armée de Philippe Auguste réussira à déloger les anglais en 1218.

1288 - Avec l'aide de marchands bayonnais qui exploitent les sècheries de poissons de Saint Mathieu, les Anglais attaquent et pillent Le Conquet.

1295 - Edmond, comte de Leicester, frères du roi d'Angleterre opère un débarquement près de Saint Mathieu, ses troupes ravagent la région.

1341 - Guerre de succession de Bretagne (dans le cadre plus général de la guerre de cent ans). Fête de pont des débarquements anglais, Le Conquet et ses alentours sont alternativement conquis, perdus et reconquis par les anglo-bretons du comte de Montfort et les franco-bretons du comte de Blois.

1488 - Une armée française conduite par le vicomte de Rohan assiège et prend la forteresse de L'île du Conquet (Kermorvan) contre le parti de la duchesse Anne.

1513 - Célèbre combat de la Cordelière commandée par Hervé de Porstmoguer contre le Régent, vaisseau anglais de Thomas de Kernevet.

1558 - Descente anglo-flamande (voir Blancs-sablons)

1592 - Guerres de la Ligue combat naval devant Le Conquet entre la flotte de Diego Brochero, Lieutenant-Général des galères de Malte et un convoi hollandais.

1614 - Mise en état de défense de la presqu'île de Kermorvan pour parer à un débarquement anglais au secours des protestants de France.

1694 - Une imposante escadre menace Le Conquet fortifié par Vauban, puis s'éloigne et va attaquer Camaret.

- 1745 - Armement de corsaires conquétois pour reprendre à l'ennemi les barques
- 1756 - de commerce enlevées des convois, qu'il expédie en Angleterre et Hollande sous équipages réduits.
- 1789 - Occupation de la région et de la ville par des garnisons, multiplication
- 1815 - des batteries cotières, armements de corsaires blocus anglais
- 1848 - Défense cotière ; construction de forts : Saint Mathieu, Blancs-Sablons, Kermorvan, Ilet.
- 1939 - Seconde guerre mondiale, Blockhaus du mur de l'Atlantique

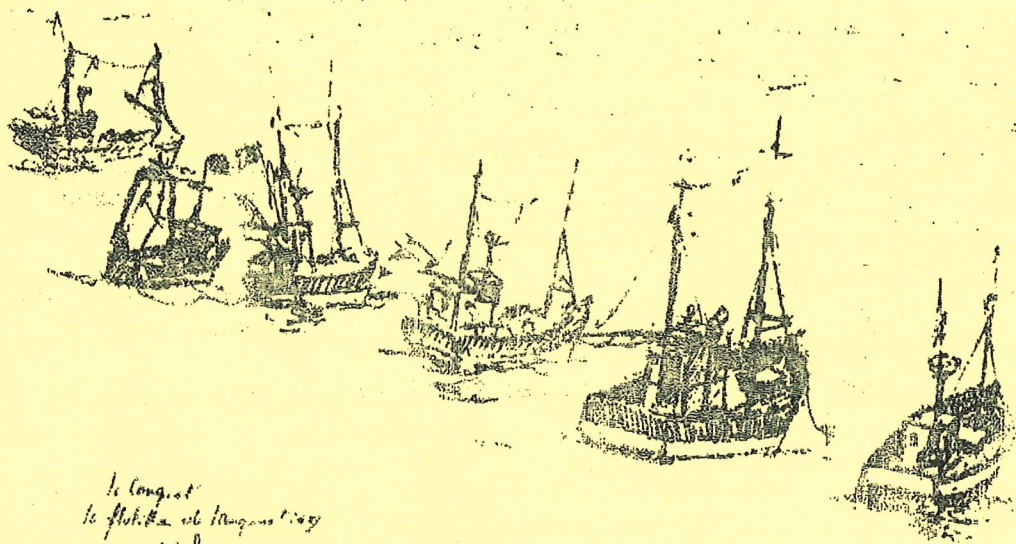
PROMENADES DANS LE CONQUET

LE PORT

Son site est celui d'un "aber" qui assiege à basse mer. Longueur environ 2,5 km pour 200/300 mètres de large à l'ouverture.

Historique :

Si son rôle comme port de relâche est attesté par les comptes de receveurs des Seigneurs de Léon et des Abbés de Saint Mathieu qui y délivraient, contre monnaie, les brefs de conduite et de sauvegarde, les passeports... aux navires en transit, et si son éveil date de celui de l'Aber-Ildut et d'Argenton au début du XIV^e siècle, on n'en connaît que des aspects fragmentaires : passages de nefes du Conquet notés dans les registres des ports de Lisbonne, Exeter, Anvers, etc... Par contre dès la fin du XVII^e siècle une masse fort riche d'archives maritimes nous permet de dresser un tableau complet des activités du Port du Conquet. L'armement conquétois est alors fort d'une quarantaine de barques dans les meilleures périodes. Elles assurent le transport des vins de Nantes ou Bordeaux pour Morlaix, Landerneau, Brest... mais surtout celui du sel des marais de Basse Loire, d'aunis ou de Saintonge vers les greniers des gabelles de Normandie (Honfleur) et ceux des ports de pêche aux harengs de Picardie.



Le Conquet
le flottage et le transport
A. B. B.

Le déclin du cabotage français, les guerres de la Révolution et de l'Empire mettront fin à ce trafic qui avait amené une certaine prospérité au port et à la ville du Conquet.

Le XIX^e siècle voit une vie maritime léthargique, les armateurs ont porté ailleurs leurs spéculations, les marins ont déserté un port sans bateaux. La seule activité sensible est liée à l'usine d'iode dont nous parlerons plus loin.

La pêche :

Avant 1850 il n'y a pas de pêcheur au Conquet. L'initiative du métier revient à un petit groupe de "Paimpolais" originaires de Loguivy de la Mer (Côtes du Nord) qui s'installe dans notre commune. Pêcheurs de crustacés ils posent leurs casiers autour du Conquet puis prennent l'habitude d'aller chaque été faire la saison à l'île de Sein. Avec la découverte de langoustes à Rochebonne puis dans les eaux portugaises Espagnoles et Anglaises la flotille ira s'étoffant en tonnage et nombre d'unités jusqu'en 1925-30 avant de connaître un rapide déclin.

La flotille actuelle est récente, en perpétuelle rénovation le "plastique" commence à remplacer le bois, le type vedette semble vouloir s'imposer; l'amélioration des conditions de travail et une meilleure rentabilité l'emportant sur l'esthétique des navires.

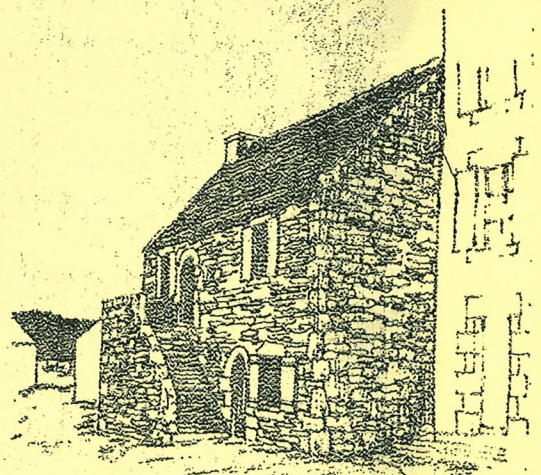
EN LONGEANT LE PORT DE SAINTE BARBE À POULCONG

Sainte Barbe (patronne des artilleurs) cette pointe qui forme l'entrée sud du port tire son nom des batteries qui s'y sont succédées.

Le première digue a été construite en 1923, on en distingue l'appareil en pierres de taille ; elle a été prolongée en 1970. La plateforme à l'extrémité sert d'embarcadère pour les îles de Molène et d'Ouessant dont le service est journalier. La ligne a été inaugurée en 1880 par le petit vapeur La Louise.

A l'occasion le promeneur pourra apercevoir accostées au môle le Velleda et Blowen, ce ne sont pas des vedettes à passagers mais les ravitailleurs des phares et balises qui assurent la relève des gardiens d'Armen, Pierres Noires etc...

Au bout du parking (il est prudent d'y laisser son véhicule si une tempête de suroit menace) se dresse la masse sombre de l'abri du canot de sauvetage prolongé par la rampe de lancement. Le "Patron Aristide Lucas" s'y trouve sur son chariot prêt à appareiller à la première alerte. Une vedette rapide et une embarcation pneumatique sont également à la disposition des sauveteurs bénévoles.



Par la petite route qui longe le port on arrive à la Coopérative des pêcheurs. Sur le site de l'ancienne chapelle Saint Christophe elle occupe l'abri du premier canot de sauvetage à rames (qui devait de là être trainé jusqu'à la mer par un attelage de chevaux) En contre-bas la digue St Christophe, môle de 94 m construit entre 1873 et 1876 accueille les navires en réparation ou en carénage, les camions de marée viennent aussi chercher les crustacés qui ont souvent été stockés pendant quelques jours sur rade dans les nasses ou des viviers.

En continuant vers l'est il faut accorder une attention particulière à la "maison des seigneurs" la façade sur la rue est du XVII^e mais celle qui donne sur le port date certainement du XV^e siècle. Les cales du Drellach (1836) étaient plus actives au début du siècle, la vie maritime du Conquet y était concentrée, navires de pêche, sloop de cabotage s'y cotoyaient à chaque marée haute.

Remarquer au passage les maisons anciennes à escaliers extérieurs, puis continuer par la corniche de Drellach, chemin piéton qui conduit jusqu'au Croaé.

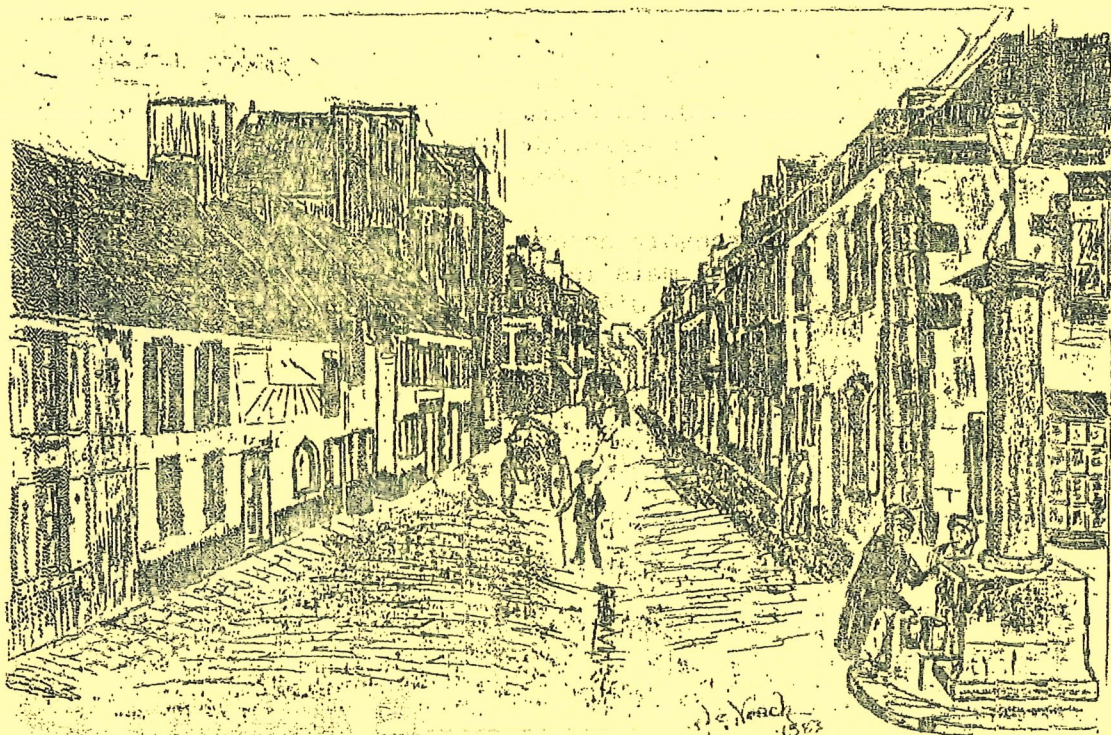
Le Croaé :

Sur la terre plein se sont succédés les chantiers de construction navales. En 1565 le roi d'Écosse s'y fait construire un navire la Trésorière. Aux XVII^e et XVIII^e on y construit 4 ou 5 navires de commerce par an. Quand la révolution éclate il y a sur le chantier une corvette ou une frégate de 300 tx.

Au XIX^e on y fabrique surtout des canots de pêche et quelques caboteurs. En 1907 un constructeur camarétois s'y installe et se spécialise dans la construction de sloops à viviers pour la pêche au large. Le dernier chantier a fermé en 1968.

La grève du Croaé accueille les bateaux pour les réparations, l'entretien, l'hivernage. En continuant toujours vers le fond de l'aber on arrive à la cale de Poull-conq : à droite l'ancien manoir, ferme puis habitation, une chapelle s'y élevait autrefois, on en distingue encore la base.

Au bout du quai de vastes bâtiments sont les restes de l'Usine d'Iode Tissier qui fut en son temps une entreprise de pointe, fournissant du travail à de nombreuses familles du Nord-Finistère. En effet les goémons nécessaires à la fabrication de "pains de soude" d'où l'iode était extraite, étaient séchés, pêchés, brûlés et les résidus transportés par des marins et leurs familles originaires de Plouguerneau qui venaient passer la saison d'été aux îles : Béniguet, Molène... En activité depuis 1832 l'usine concurrencée par des procédés de fabrication moins onéreux a dû fermer ses portes en 1953.



La Grand'Rue vers 1900

(R. LE NOACH)

PRESQU'ÎLE DE KERMORVAN - BLANCS-SABLONS

Revenons au Croas pour franchir par la passerelle le bras de mer qui nous sépare de l'autre rive.

Avant la construction de cette passerelle : à basse mer il fallait emprunter une sorte de chemin de dalles dont certaines sont encore viables, et à pleine mer attendre le passeur et son canot.

Dirigeons nos pas vers la presqu'île de Kermorvan.

À gauche de l'isthme, sur le port, une petite cale dite des "pigouillers" permettait aux canots chargés de goemons d'accoster et aux hommes de débarquer les algues ruisselantes qui allaient être étendues à sécher sur la dune.

Le chemin piéton escalade la butte qui fut autrefois la porte fortifiée avec pont-levis de la forteresse de Kermorvan, le sentier tracé au dessus du port contourne la presqu'île à quelques mètres en dessous de l'ancien chemin de ronde de l'enceinte défensive.

À l'extrémité de la pointe le phare de Kermorvan dresse sa tour carrée. (hauteur 20 mètres, portée 23 milles). Si son éclat blanc a pour mission de guider les navires dans le chenal du four, son allumage et son extinction ont pendant des décennies matérialisé les heures autorisées de la coupe des goemons.

En continuant vers le Nord on découvre bientôt l'îlet, presqu'île fortifiée qui porte un fort (milieu XIX e) bâti sur des batteries plus anciennes. L'accès est possible à marée basse; attention au retour.

Un peu avant l'îlet une crique de sable blanc est appelée Portz Pabu en souvenir de Tugdual, l'un des sept saints breton qui y aurait abordé après avoir traversé la Manche. On attribue à ce moine la fondation d'un ermitage à Trébabu (VI e s.).

Avant de quitter la presqu'île de Kermorvan on peut remarquer près de la ferme en ruine une pierre levée dernier témoin d'un grand cromlec'h pentagonal.

La promenade nous conduit alors autour de la vaste baie des Blancs-Sablons où se produisit en 1558 le plus considérable des débarquements. Au matin du 29 juillet une centaine de vaisseaux anglais et une trentaine de hollandais sont au mouillage à quelques encablures de la côte. Des bateaux à fonds plats d'en détachent amenant sur la plage 10 000/12 000 hommes de troupe qui en une journée vont ruiner le pays alentour, brûlant bateaux, maisons, fermes, chapelles... et ravageant sans merci l'abbaye de Saint Mathieu. Après cette sinistre journée il ne restait au Conquet que 8 maisons debout, sur 450, à peu près la même chose à Lochrist.

Les quelques forts et redoutes que l'on découvre dans les dunes sont des constructions de XIX e. On rencontre les mêmes sur toutes les côtes de France ils n'offrent pas d'intérêt particulier. On remarquera par contre les efforts du conservatoire du littoral et de la municipalité pour préserver les dunes de l'érosion par des plantations d'oyas.

DE SAINTE BARBE A SAINT MATHIEU

Après avoir longé la plage de Portez, s'être rafraîchi si nécessaire à la source il faut monter (à pied) jusqu'à la pointe des Renards.

C'est de là, par temps clair, qu'on a la vue la meilleure sur la côte jusqu'à St Mathieu au sud, et en pivotant du sud-ouest au nord-ouest vers le phare des Pierres Noires (allumé en 1871, et habité par deux gardiens), puis Béniguet, le groupe Litiry, Margol, Quemenes, Molène avec ses maisons et son sémaphore blanc et enfin la silhouette haute et sombre d'Quessant.

Sur la pointe des Renards s'étagent les antennes et les bâtiments du Centre Radiomaritime des PTT. Une quarantaine de personnes, exploitants et techniciens participent au fonctionnement de la station.

A l'écoute, jour et nuit, les opérateurs et opératrices assurent un service des pêches, l'échange de télégrammes et de communications téléphoniques entre les marins et leurs familles et surtout participent en liaison avec d'autres organismes à la sauvegarde de la vie humaine en mer.

Un sentier douanier, non aménagé et dangereux par endroits, conduit vers la pointe Saint Mathieu desservant plusieurs plages : le Bizlou, Porsliogan, grève bleue...

Porsliogan :

Une tradition veut que l'on assimile cet endroit au Portus Salioceanus romain localisé par le géographe Ptolémée : "après le promontoire de Gobée". Si une campagne de plongée a mis en évidence un relief grossièrement taillé en quai dans la partie sud de la baie, rien ne confirme que ce soit le Salioceanus escompté.

Tout au long du chemin douanier le promeneur pourra remarquer en surplomb de falaises des pierres rectangulaires. Ces dalles sont percées en leur extrémité d'une encoche destinée à recevoir un mât. L'ensemble servait autrefois de grue rudimentaire pour hisser le goémon des grèves difficiles d'accès.

De Porsliogan en suivant le bord de mer on peut continuer vers l'Abbaye de Saint Mathieu (commune de Plougonvelin) ou remonter à gauche vers Lochrist.

Dans le cimetière de Lochrist un monument perpétue la mémoire de LE GONDEEC grammairien et lexicographe breton. Une stèle dressée près de l'entrée rappelle au souvenir du visiteur le naufrage du steamer anglais Drummond-Castle dans les parages de Molène (16-17 juin 1896) qui s'engloutit avec passagers et équipage... (297 noyés, 3 survivants)...

VILLE DU CONQUET

L'église : Elle a été construite en 1856 avec les matériaux de démolitions de celle de Lochrist. Son portail est surmonté de quelques statues du XV^e dont un "Christ de pitié". A l'intérieur la maîtresse-vitre, oeuvre du XVI^e est classée monument historique, elle représente la Passion du Christ.

Dans l'église est élevé le tombeau de Dom Michel Le Nobletz surmonté de la statue du missionnaire réalisée en 1750 par Caffiéri.

Dom Michel (1877-1852) est décédé au bourg du Conquet dans une maisonnette aujourd'hui transformée en chapelle. (rue Dom Michel)

Au hasard des rues on repère encore quelques unes des maisons qui ont échappé au escage de 1898 ; en particulier dans la descente du port la maison dite "des Anglais" et au centre ville l'ancien hotel du Lion d'Or.

Ne pas quitter la région sans passer un moment à Trébabu : charmante église du XVIII^e et tombes armoriées, et chapelle du Val un peu plus loin sur la même route.

L'Abbaye de Saint Mathieu fondée au VI^e siècle, détruite à la révolution se trouve sur la commune de Plougonvelin.

Maison

"Le Lion d'Or"



Le Lion d'Or
à Conquet

Cette maison est un témoin de l'époque où le commerce maritime Breton avait fait du Conquet l'objet des agressions anglaises.

A partir de 1566 elle fut la propriété de marchands et maîtres de Barques (Bernard Le Verge, Floch), un Procureur de l'Abbaye de Saint-Mathieu y résida en 1686.

Alexandre de Beauharnais y avait séjourné lorsqu'il était en garnison au Conquet.

NOUS REMERCIONS MESSIEURS CLOCHON, MICHAËL, LE NOACH
POUR LEUR AIMABLE COLLABORATION

SYNDICAT D'INITIATIVE

Bienvenue au Conquet.

Un Syndicat d'Initiative vient d'ouvrir ses portes au Conquet. Il est situé rue Poncelin, face de l'église (anciennement dans l'horlogerie Taniou).

Une hôtesses se tient à votre disposition tous les jours de 10h à 13h et de 16h à 19h30, pour vous accueillir et vous fournir toutes les indications nécessaires à un séjour que nous vous souhaitons très agréable.

Le numéro de téléphone est le suivant : 89.11.31.

Bonnes Vacances



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Dimanche 3 juillet	Kermesse A.S.C. à Ker an Aod
Vendredi 8 juillet	Concert à l'église au profit de la S.N.S.M.
Samedi 9 juillet	Bal du Judo à Beauséjour
Dimanche 10 juillet	Kermesse AEP à Ker An Aod
Jeu-di 14 juillet	Bal Public Comité des Loisirs
Samedi 16 juillet	Concours de maisons fleuries
dimanche 17 juillet	Tournoi Volley Lochrist
samedi 23 juillet	Fest-Noz rugby
Dimanche 24 juillet	Tournoi de plage ASC aux Blancs-Sablons
du 23 au 30 juillet	Tournoi de TENNIS
Vendredi 29 juillet	Bal Amicale Laïque
Samedi 6 août	Bal du jumelage sur la place CH. MINGUY
Dimanche 7 août	Vente artisanale 3ème âge
Samedi 13 août	Bal Folk (Scouts)
Lundi 15 août	Volley ; Bénédiction de la mer
Samedi 20 août	Tournoi de Basket salle omnisports
Samedi 3 septembre	Fête de la moisson à Lochrist

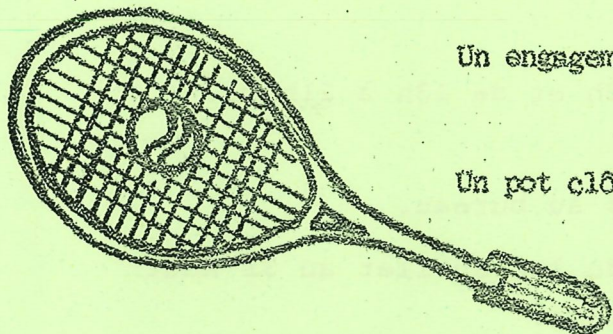
A.S.C. TENNIS

Un tournoi amical, simple hommes et simple dames, entre Conquétols et Estivants, se déroulera à la Salle Omnisports du 23 au 30 juillet.

Les inscriptions se feront à la Salle Omnisports (salle de réunion) les 18, 19, 20, 21 juillet de 18 h à 19 h.

Un engagement de 30 F est demandé pour location de salle

Un pot clôturera la finale qui aura lieu le samedi 30 juillet.



Tous les jours, deux tennis sont à votre disposition : un couvert et un de plein air.

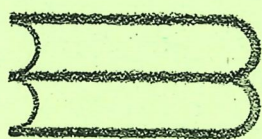
Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie aux heures d'ouvertures.

Prix 20 F l'heure et le court.

RANDONNEES PEDESTRES

Empruntant les sentiers piétonniers les "Randonneuses" du Conquet vous offrent de très belles promenades à travers les chemins creux et le long de la mer. Elles partent tous les lundi et jeudi de la Place Charles Minguy à 9h.

En leur compagnie vous trouverez détente et bonne humeur.



CULTURE ET

BIBLIOTHÈQUES POUR TOUS

12 rue le Conidec

Mardi de 20 H 30 à 21 H 30

Mécredi de 14 H 30 à 15 H 30

Samedi de 14 H 30 à 15 H 30

CAMPING MUNICIPAL "LE THEVEN"

- Ouverture du camping à plein temps du 11 Juin au 19 Septembre
- La circulation est interdite entre 22h30 et 7h .
- A l'intérieur les véhicules doivent rouler à une vitesse limitée de 10km/h.
- Bureau d'Accueil est ouvert de 8h à 12h et de 13h à 21h30.
- Téléphone : 89.06.90.
Tous les renseignements seront fournis au bureau.
- Un petit "libre service" sera ouvert du 1er Juillet au 31 Août dans le bâtiment près du bureau d'accueil.
- Tarifs 1983 (par jour et par personne)

- Adultes et enfants de plus de 7 ans	Eau chaude comprise	7,60
- Enfants de moins de 7 ans		4,85
- Emplacement (auto, camping car, véhicules 2 roues)		5,50
- Chien		2,75
- Branchement électrique		6,15

---:---:---:---:---:---:---:---:---

OUVERTURE DES PRINCIPALES ADMINISTRATIONS

- MAIRIE : de 8h à 12h et de 14h à 17h30 tous les jours
de 9h à 12h le samedi.
- P.T.T. : de 9h à 12h et de 14h à 17h tous les jours
de 9h à 12h le samedi
Dernière levée au bureau : semaine: 17h
samedi : 10h45
- PERCEPTION : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 tous les jours
Fermé le samedi et le 2ème mercredi du mois
- AFFAIRES MARITIMES : de 8h13 à 12 h et de 13h30 à 18h
Fermé de samedi

CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

Un concours de maisons fleuries est organisé par la commune le samedi 16 Juillet. (dernière inscription le 8 Juillet)

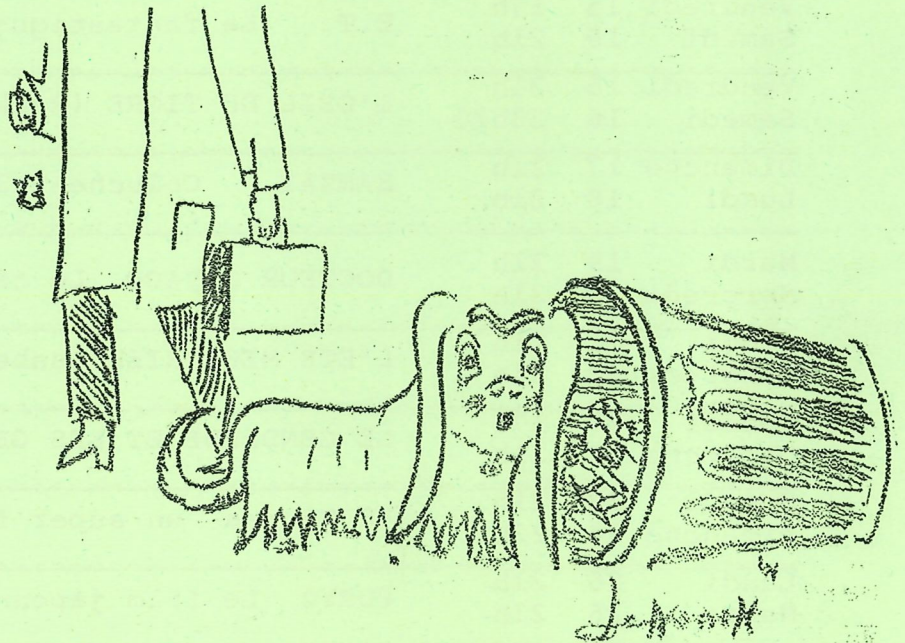
Un jury composé de 8 membres choisira les plus belles maisons, les plus beaux jardins et les plus beaux quartiers fleuris.

La remise des prix (des plantes vertes) se fera sous la présidence de M. Le Maire ce jour-là à la mairie.

AVIS AUX RESIDENTS SECONDAIRES

Le camion de réputation ne passant que le mardi après le Week-end les résidents secondaires sont priés de déposer leurs sacs poubelles dans les containers les plus proches de leur quartier ou Place Charles Minguy, et de ne pas les laisser sur la voie publique. Merci

(dessin : LE NOACH)



LES POUBELLES CE N'EST PAS FAIT QUE POUR LES CHIENS

PENSEZ-Y

LE CONQUET VILLE PROPRE

CINEMA PEN-AR-BED LE CONQUET

JUILLET 83

Vendredi	1	21h	PLUS BEAU QUE MOI, TU MEURES	Aldo Maccione
Samedi	2	21h		
Dimanche	3	21h	LA BALANCE	César du meilleur film 83
Lundi	4	21h		
Mardi	5	21h		
Mercredi	6	21h	LES DIEUX SONT TOMBES SUR LE TETE	
Jeudi	7	21h	LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE	
Vendredi	8	23h30		
Vendredi	8	21h	LE RUFFIAN	Lino Ventura - S. Giraudeau
Samedi	9	23h30		
Samedi	9	21h	LA BOUM 2	Sophie Marceau
Dimanche	10	21h		
Lundi	11	21h	LE CHOIX DE SOPHIE	Oscar Meilleure actrice Meryl STREEP
Mardi	12	21h		
Mercredi	13	21h	LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE	
Jeudi	14	21h		
Mercredi	13	23h30	LA MONTE DE LA JUNGLE, le dessin animé de PICHA	
Vendredi	15	17h	E.T.	Le fantastique film de SPIELBERG
Samedi	16	21h		
Vendredi	15	21h	L'OEIL DU TIGRE (Rocky III)	Sylvester STALLONE
Samedi	16	23h30		
Dimanche	17	21h	BANZAI	Coluche-Valérie Mairesse
Lundi	18	21h		
Mardi	19	21h	DOCTEUR JIVAGO	Le célèbre Film de David Lean
Mercredi	20	21h		
Jeudi	21	21h	L'ETE MEURTRIER	Isabelle Adjani- A. Souchon
Vendredi	22	21h		
Samedi	23	17h	LE GENDARME ET LES GENDARMETTES	
Dimanche	24	21h		
Samedi	23	21h	48 Heures	un super flic pour un film percutant
Dimanche	24	23h30		
Lundi	25	21h	FURYO	Le film japonais avec David Bowie
Mardi	26	21h		
Mardi	26	23h30	ZIG ZAG STORY	Le dernier film de P. Schulmann
Mercredi	27	21h		
Mercredi	27	17h	LES ARISTOCHATS	le chef d'oeuvre de Walt Disney
Jeudi	28	21h		
Vendredi	29	21h	L'AS DES AS	Jean Paul Belmondo
Samedi	30	21h		
Dimanche	31	21h	DARK CRISTAL	Grand Prix festival d'Avoriaz
Lundi	1	21h		

Horaires des Messes :

Samedi soir : 20h

Dimanche : 9h et 10h30

Marché :

Un marché se tient sur la place Charles Minguy tous les mardis à partir de 9h.

Bâteaux Ouessant - MOLENE.

Du 28 Juin au 7 Juillet

- Départ de Brest : 8h30
- du Conquet : 9h30
- 16h tous les jours sauf le Dimanche et les jours fériés.
- Départ d'Ouessant : 17h
- Le vendredi un départ du Conquet à 18h30

Du 8 Juillet au 28 Août

- Départ de Brest : 8h30
- du Conquet : 9h à 9h30
- 16h tous les jours sauf dimanche et jours fériés
- Le vendredi un départ du Conquet à 18h30
- Départ d'Ouessant : 10h30
- 16h30 et 17h tous les jours sauf Dimanche et jours fériés.

Maison Médicale Téléphone 89.01.86

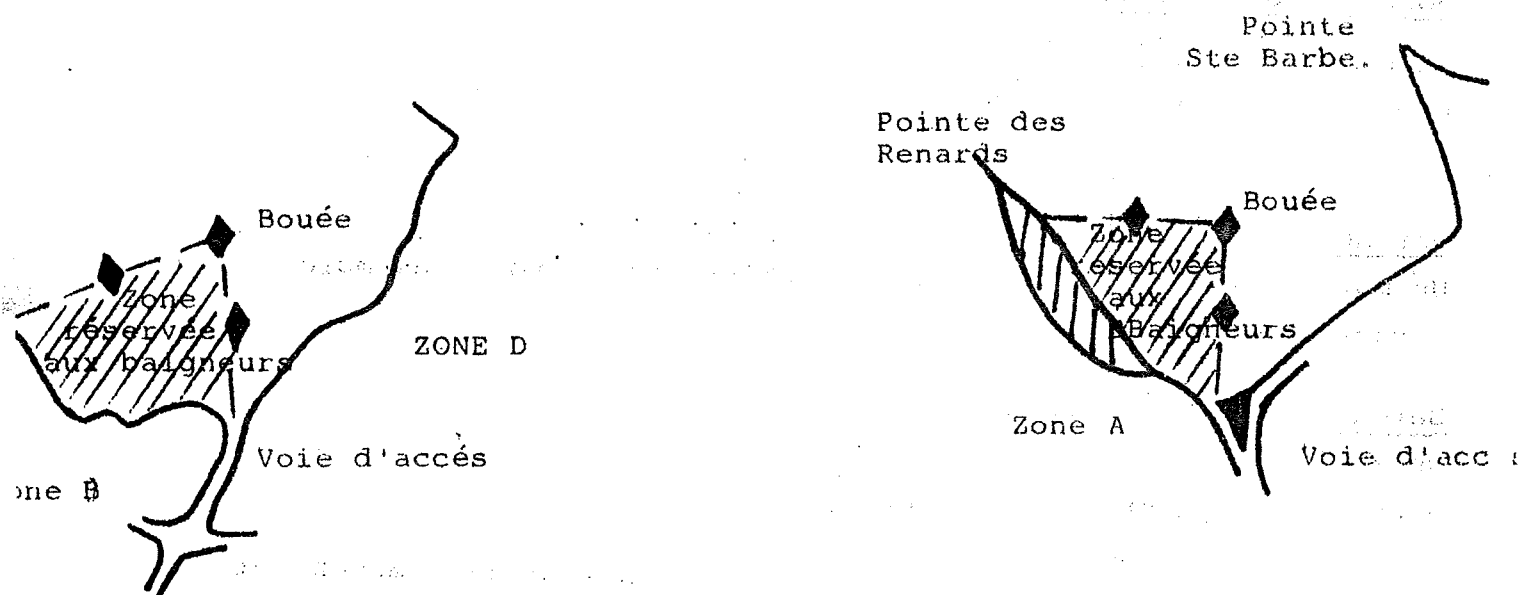
2 Médecins reçoivent

- Dr FLOCH Tél. personnel : 89.02.76
- Dr COQUART " " : 89.02.52

AVIS DES SERVICES DES EAUX

Nous informons les abonnés qu'aucun branchement ou raccordement en eau ne sera effectué pendant les mois de Juillet et Août sur l'ensemble de la commune.

ZONES RESERVEES A LA BAIGNADE



PLAGE DE PORSLIOGAN

et

PLAGE DE PORTEZ

PREFECTURE MARITIME " BUREAU AFFAIRES CIVILES DE LA MER"

ARRETE N° 05/83 du 30 MARS 1983 BREST

Zones réservées à la baignade exclusivement :

- Plage de Portez : Zone A
- Plage de Porsliogan : Zone B

Ces zones seront matérialisées par 3 bouées biconiques jaunes/

Zones C et D pourront être utilisées par les véliplanchistes

Le matériel devra être rangé et remisé contre la bordure de côte (falaise, rochers, ...) immédiatement à droite de la voie d'accès, afin de ne pas engager la plage avec les engins et les voiles.

Il est recommandé de ne pas évoluer dans la zone d'accès du port (Ste Barbe - Louve)

Attention à la lisière du courant dans le chenal du Four.

ORGANISMES CHARGES DU SAUVETAGE EN MER

CROSS Corsen basé à la pointe de Corsen

Organisme spécialement chargé du sauvetage veille 24h sur 24

Téléphone : 89.63.16

OU LE 89.61.55

Gendarmerie du Conquet 24h sur 24

Téléphone : 89.00.13

Saison estivale S.N.S.M. Juillet et Août

- Poste Pointe Sainte Barbe Tél.: 89.01.99

BONNES VACANCES
SURES ET TRANQUILLES

-0-

AMIS VACANCIERS ...

Pour tous renseignements complémentaires adressez-vous au bureau des Affaires Maritimes le plus proche.

Passez des vacances sûres et tranquilles

PLAISANCIERS -

- Pensez à votre *SECURITE ET A CELLE DES AUTRES*.

- N'oubliez pas ces quelques conseils :

- Vérifiez l'état de votre bateau.
- Ayez à bord tout votre matériel de sécurité.
- Avant de prendre la mer, consultez la météo.
- Ne surchargez pas votre bateau.
- Avisez quelqu'un de vos projets.
- Respectez les vitesses imposées et les chenaux réservés.

- Si vous voulez pratiquer *LA PECHE EN BATEAU* :

- Vous devez être munis d'un titre de navigation.
- Vous devez vous limiter au nombre d'engins qu'autorise le décret du 13 juillet 1971.

ATTENTION : Cette autorisation est donnée pour un bateau et non par pêcheur plaisancier.

- Les engins autorisés sont :

- une foène ;
- deux palangres munies de 30 hameçons, maximum ;

QUARTIER DES AFFAIRES MARITIMES

DE :

- une épuisette ou salabre ;
- deux casiers à crustacés ;
- des lignes grées pour l'ensemble d'un maximum de 12 hameçons ;

- en Mer du Nord, Manche et Atlantique, l'usage d'un trémail d'une longueur maximale de 50 mètres ;
- en Méditerranée, l'usage d'une grappette à dents destinée à la capture des coquillages.

ATTENTION : L'usage du trémail est interdit dans les estuaires et les eaux salées des fleuves et rivières et, en outre, en tout lieu à moins de 300 mètres du rivage et à moins de 25 mètres des concessions conchylicoles.

CHASSEURS SOUS-MARINS -

- Pour vous livrer à votre activité favorite il est obligatoire d'en faire la déclaration aux Affaires Maritimes, à moins de faire partie d'un Club affilié à la Fédération.

- Il est interdit de chasser avec des bouteilles, et même d'en détenir dans votre bateau, si vous y possédez simultanément un fusil de chasse sous-marine.

- Ne vous approchez pas à moins de 150 mètres des navires de pêche et des filets, vous gêneriez les pêcheurs et vous risqueriez votre vie.

- Ne chassez pas dans les zones interdites.

PECHEURS A PIED -

- Les rochers et cailloux que vous soulevez pour rechercher étrilles, dormeurs, etc. constituent l'abri naturel de millions de micro-organismes.

Si vous laissez ceux-ci à l'air libre, ils périront et les animaux marins dont ils constituent la nourriture iront chercher ailleurs leur provende... Le coin de rochers qui faisait vos délices ne sera plus alors qu'un désert.
REMETTEZ EN PLACE CES ROCHERS QUE VOUS AVEZ RETOURNES.

- Ne pêchez pas sur les bancs naturels huîtriers ni sur les parcs à moules ou à huîtres, ni même à proximité de ces parcs (moins de 25 mètres), car il arrive que les tempêtes déportent des mollusques qui sont le fruit du travail des conchyliculteurs.

- Ne pêchez pas sur des bancs naturels sans vous être assuré que le secteur dans lequel vous trouvez n'est pas fermé à la pêche.

- Attention à votre santé, gardez-vous des zones insalubres.

TOUTS AMIS DE LA MER -

- Respectez les tailles en dessous desquelles il est interdit de capturer poissons et crustacés. Un enfant qui ramène un dormeur de quelques centimètres, ce n'est pas grave, mais des milliers d'enfants qui en font autant c'est la ruine de toute une côte.

- Apprenez à vos enfants et à vos proches à respecter le milieu naturel, vous participerez ainsi à sa conservation.

- Abstenez-vous de capturer plus que vous ne pouvez consommer en famille, vous vous assurerez ainsi des parties de pêche fructueuses pour les années à venir.

- **NE VENDEZ PAS LE PRODUIT DE VOTRE PECHE** c'est interdit par la loi et vous porteriez préjudice aux marins-pêcheurs dont c'est le métier.

- Votre activité doit rester un sport et une détente, et non devenir concurrente de celle des professionnels.

Recommandations sur la Sécurité et la Pratique de la planche à voile

La planche à voile n'est ni une embarcation, ni un engin de plage.

Zone de Navigation

- a) à l'intérieur de la zone des 300mètres, les planches à voile ne doivent pas dépasser la vitesse de 5 noeuds. Elles ne doivent pas gêner la navigation ni les baigneurs.
- b) les planches à voile peuvent naviguer dans une limite de distance de 1 mille d'un rivage accessible. Au delà de cette distance, les planches ne peuvent naviguer, isolément ou en groupe, qu'avec accompagnement approprié (embarcation). Les traversées sans accompagnement pour les îles sont interdites. Elles appliquent la réglementation prescrite aux voiliers pour prévenir les abordages.

Condition et Matériel de Sécurité :

La planche doit être insubmersible, le gréement doit flotter. La planche doit posséder à l'extrême avant un dispositif de remorquage. La voile doit comporter des fenêtres assurant une bonne visibilité à l'utilisateur. Le véliplanchiste doit avoir à bord un petit cordage de secours.

Habillement

Un vêtement isothermique couvrant au moins la moitié du corp doit être porté :

- quand la température de l'eau est inférieure à 18°
- dans tous les cas quand les planches naviguent à plus d'1 mille de terre.

Les véliplanchistes prudents ont tendance de plus en plus à s'équiper d'un harnais sur lequel il est possible de loger au moins 3 fusées de détresse.

Recommandations locales :

Evitez de pratiquer cette activité devant l'entrée et dans le port, dans les zones à forts courants (pointe de Kermorvan, Pointe de Penzer), méfiez-vous des vents de terre, (vents d'Est, Sud Est, Sud).

Les débutants véliplanchistes devront rechercher les endroits les plus sûrs et les mieux abrités pour l'initiation.

Les plaisanciers, nouveaux arrivants dans le port, sont priés d'en aviser les Affaires Maritimes Le CONQUET Tél.: 89.00.05

Les mouillages de l'avant port (entre les deux digues) sont réglementés. Dans le port, le plein est pratiquement fait. Les places disponibles se situent entre la cale EST du Drellach et la passerelle du Croaë.

EXPOSITION RONAN LE NOACH

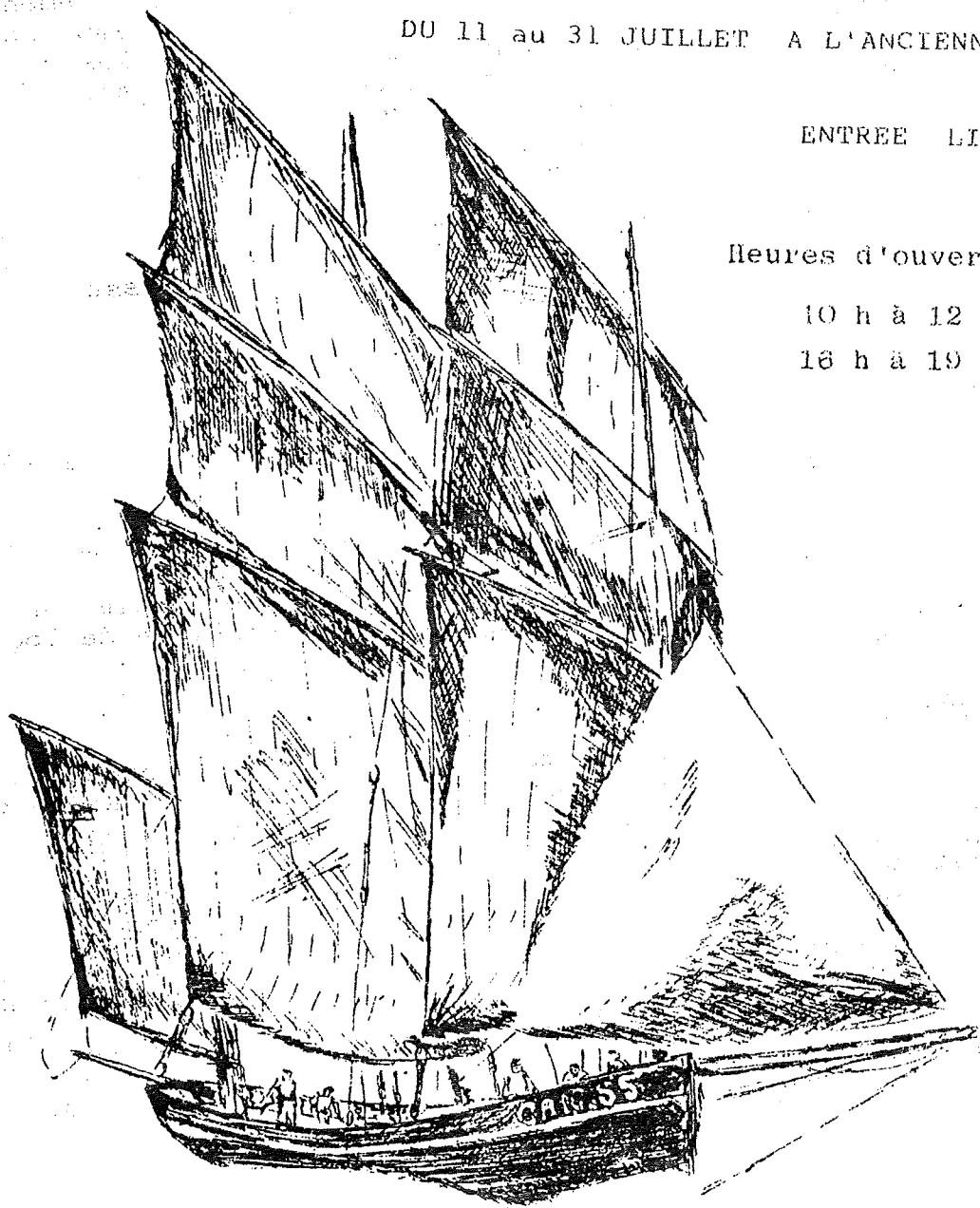
DU 11 au 31 JUILLET A L'ANCIENNE MAIRIE

ENTREE LIBRE.

Heures d'ouvertures :

10 h à 12 h

18 h à 19 h



Ronan Le Noach
1952